

**NOTE :**

Janvier 2022

**COMMUNE DE LANGON**

**Compostage au restaurant scolaire**



**Dossier suivi par :**

- **Virginie GASTAUD** : Chargée de prévention – 06 81 08 04 65 – [v.gastaud@sictomsudgironde.fr](mailto:v.gastaud@sictomsudgironde.fr)
- [jp.pointreau@langoo33.fr](mailto:jp.pointreau@langoo33.fr)
- [romain.duzan@lagon33.fr](mailto:romain.duzan@lagon33.fr)
- [restogarros@langoo33.fr](mailto:restogarros@langoo33.fr)
- [Dominique LEGA dominique.lega@langon33.fr](mailto:Dominique.LEGA@dominique.lega@langon33.fr)
- ['chantale PHARAON' <chantalepharaon10@gmail.com>](mailto:'chantale.PHARAON'<chantalepharaon10@gmail.com>)

🔥 **OBJECTIF :** Installer le compostage de l'ensemble des déchets du restaurants scolaires. Le Sictom propose un accompagnement technique, humain et financier sur le projet.

🔥 **POURQUOI ? QUEL INTERET ?**

- Eco-exemplaire du restaurant scolaire sur le territoire
- Eviter plusieurs kilos voire tonnes de déchets de cantine et plusieurs mètres cubes de déchets verts.
- D'ici 2023 obligations du tri à la source des biodéchets (cf. loi de transition énergétique pour la croissance verte)
- Pédagogie pour les élèves : cohérence avec le tri, valorisation des matières, utilisation du compost au jardin...etc

🔥 **LE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ COMMENT CA MARCHE ? :**

- **Cadre réglementaire :**
  - Le compostage de proximité est encadré par l'arrêté du 9 avril 2018 fixant les dispositions techniques nationales relatives à l'utilisation de sous-produits animaux et de produits qui en sont dérivés (...) en « compostage de proximité » (...)
  - La mise en place de tels projet est accepté par l'ARS tant qu'il se fait dans le respect des préconisations de l'arrêté.
  - Deux référents doivent être désignés et formé. Ils seront accompagnés par le maître composteur du Sictom.
- **Rappel pour un compostage réussi**
  - **Biodéchets** : épluchures, restes de repas, de pâtes, de légumes, de plat, de viande, d'épluchures, d'agrumes, tonte de gazon, feuilles mortes, broyats de branches.
  - **Equilibrer le composteur** : pour chaque apport de déchet « vert » (cantines, épluchures, repas), il faut mettre l'équivalent en déchet « brun » (feuilles morte et/ou broyat de branche / sciure). Cet apport doit être journalier pour éviter les moucheron.
  - **Aérer** : en fonction des apports tous les jours ou deux jours à l'aide d'un outil appelé brass'compost (ou d'une fourche mais l'outil est préconisé).
  - **Entretien et surveiller le site** : humidité, vider le composteur quand le compost est prêt, remplir le stock de déchets bruns à l'automne et au printemps...

## 📌 DONNEES TECHNIQUES :

### **Ecole Saint Exupery :**

- Les repas sont préparés sur place / Service en self
- Table de tri en commande (financée par le projet « repas à 1€ ») Avec pesée ou sans ?
- Nombre de repas préparés et servis par jour : 300

Pesées effectuées sur 4 jours en mai 2021. Moyenne de 0.075gr/convive/repas de gaspillage. (soit exactement le même résultats que les pesées effectuées par le sictom en 2014).

D'après ces pesées **87.46 kg de biodéchets par semaine** \* 36 semaines d'école = **3 148 kg potentiels de biodéchets par an**. Soit environ 3 mètres cube de biodéchets soit environ 3 composteurs de 800litres et **3 mètres cube de déchets bruns** pour équilibrer le compost (broyats de branches et-ou feuilles mortes).

**+ Le centre de loisir pendant les vacances**

### **Ecole Maternelle anne Franck :**

- Les repas sont préparés sur place / Service à table
- Nombre de repas préparés et servis par jour : 150

Pesées effectuées par le sictom en 2014 : 0.018kg/convive/repas.

D'après ces estimations : 0.018kg\*150 élèves\* 180 jours d'école = **486 kg potentiels de biodéchets par an**. Soit environ 0.5 mètres cube de biodéchets soit 1 composteurs de 800litres et **1 mètres cube de déchets bruns** pour équilibrer le compost (broyats de branches et-ou feuilles mortes).

## 📌 INVESTISSEMENT ESTIMÉ :

### Matériel et financier :

- Pris en charge par le sictom :
  - Composteurs (2 max) : 800 litres bois.
  - Bac à déchets brun (feuilles et/ou broyat) au-delà : 57€ le composteur
  - Panneaux explicatifs
- A fournir par la mairie :
  - Outil brass'compost (disponible au sictom du sud gironde) : 25€
  - Pelle et râteau
  - Déchets bruns (feuilles mortes, broyats de branche). Si besoin un broyeur est mis à disposition par le Sictom gratuitement pour vous permettre de broyer vos branches et avoir une réserve de broyat.
- Formation :
  - Formation d'une journée obligatoire pour les référents (minimum 2 maximum 3). Formation gratuite d'une journée au sictom du Sud-Gironde. Il existe aussi des formation professionnelle « référent de site » d'une journée labellisée par l'ADEME. 250€ / personne formé.



## Humain :

Le temps estimé est d'environ 30 minutes par semaine ou 10min par jours. Ce temps est à inclure dans le temps du travail du référent et dans les fiches de postes. Les différentes tâches à effectuer sont détaillées dans la « Fiche Tâche » ci-après) :

- Jeter les poubelles et laver les contenants : temps déjà inclus actuellement dans le travail du personnel de restauration
- Recouvrir de déchet bruns les apports du jour. Mélanger avec un brass compost ou une fourche (5 à 10min tous les jours ou 2 jours)
- Remplir bac D brun + vider les composteurs : 1h tous les 3 mois

Le Sictom s'engage à suivre régulièrement, accompagner et former les référent et la réussite du projet.

## DÉROULÉ DU PROJET :

ok	<p>CR1 : Réunion de présentation du projet - 20/01/21</p> <p>Présenter les projets de compostage, obligation, accompagnement, intérêt...</p>
	<p><b>Co-établir le projet : de Février à Mai</b></p> <p>Possibilité de visiter le site de Toulence, de Fargues ou de Saint Pierre de Mons : <b>Février 2022 ?</b></p> <p>Déterminer qui fait quoi (remplir le tableau de répartition des tâches). Inscription des tâches au sein de la fiche de poste des personnes concernées. : <b>Mars/avril 2022</b></p> <p>Déterminer le lieu de compostage : privilégié directement au sol, localisation peut éloigné de la cuisine, éviter proche des habitations. <b>Mars/avril 2022</b></p> <p>Formation des référents : <b>Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022</b></p>
	<p>Signature d'une convention de prêt de matériel et d'engagement de suivi du projet entre la mairie et le Sictom du Sud-Gironde <b>mai 2022</b></p>
	<p><b>Mise en place du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Tri dans la cantine</li><li>- Achat matériel</li><li>- Installation matériel sictom <b>été 2022</b></li></ul> <p>Saint Exupery : 3 composteurs 800litres et 1 ou 2 bacs à déchets bruns / anne Franck 1 composteur et 1 bacs à déchets bruns</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Début du compostage des déchets <b>septembre 2022</b></li></ul>
	<p><b>Suivi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le 1<sup>er</sup> mois : Suivi toutes les semaines Sictom/référent</li><li>- Les 6 mois suivant : Suivi une fois par mois</li></ul>
	<p><b>Actions pédagogiques possibles à destination des parents, des enfants et des habitants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Possibilité de faire animation avec les enfants et de prêt de matériel pédagogique aux enseignants/périscolaire...</li></ul>

- Possibilité de proposer un atelier pour les parents (à la sortie de l'école avec garderie ?) et/ou de tous les habitants ou voisin intéressés : atelier d'une heure sur le compostage et possibilité d'obtenir un composteur gratuit à l'issue (délocalisation des ateliers habituellement proposés au pôle technique du Sictom du Sud Gironde).
- Semaine du compostage organisée tous les ans fin mars début avril par le Sictom du Sud-Gironde. Possibilité aux scolaires de venir visiter la plateforme de compostage des déchets verts à Fargues.

**ILLUSTRATIONS :**

Outils de Mélange quotidien	Retournement d'un composteur trimestriel
	
<p><b>Exemple de composteurs et sites de compostage</b>  <b>(bac en grillage de stockage de déchets bruns et composteurs bois ou plastiques de 800litres)</b></p>	
	